

Image not found or type unknown



Procréation médicalement assistée et successions

Actualité législative publié le **03/08/2024**, vu **94 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Procréation médicalement assistée et successions

La procréation médicalement assistée (PMA) est une avancée médicale qui permet à de nombreux couples infertiles d'avoir des enfants.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/procreation-medicalement-assistee-et-successions/>